

**Conférence sur les Droits de Propriété Industrielle
dans le Marché intérieur**

Strasbourg 16-17 Octobre 2008

**Représentation devant
les futures juridictions européennes**

Article 28(1) du projet

Représentation des parties pour l'action en contrefaçon

- Un avocat
 - qui peut être assisté par :
 - Un mandataire en brevets européens (European patent attorney)
- et/ou
- Un Conseil en brevets (national) justifiant d'une expérience des litiges brevets

Article 28(2) du projet

Représentation des parties pour l'action principale en nullité et en déclaration de non contrefaçon

- Un mandataire en brevets européens (European patent attorney)

ou

- Un Conseil en brevet (patent attorney) national
 - avec justification d'expérience des litiges brevets
 - ou un certificat d'aptitude au litige brevet de l'UE

ou

- Un avocat qui peut être assisté comme pour l'action en contrefaçon

Types de procès en contrefaçon

- Procès international
 - Défendeurs multiples domiciliés dans différents pays
 - Enjeu économique important
- Procès national
 - Demandeur et défendeur domiciliés dans le même pays de l'UE
 - Enjeu économique limité

Types de procès en contrefaçon

- Action en contrefaçon avec demande reconventionnelle en nullité
- Action en contrefaçon simple

Représentation selon le type de procès

- Représentation par une équipe Avocat / Conseil (mandataire)
 - Procès international
 - Action en contrefaçon avec demande reconventionnelle en nullité

Représentation selon le type de procès

- Représentation par :
 - Un avocat seul
 - Un Conseil (mandataire) seul
- Procès national
- Action en contrefaçon simple

Représentation par une équipe

- Avocat de formation de base juridique
- Conseil en brevets ou mandataire en brevets européens de formation de base technique

Rôle du conseil (mandataire)

- Procédure écrite
 - Préparation de la partie technique des actes (mesures provisoires, assignation, etc...)
 - Développement d'arguments à base technique
 - Étude des arguments échangés
 - Étude de l'état de la technique à utiliser

Rôle de l'avocat

- Procédure écrite
 - Finalisation de la partie technique des actes
 - Adjonction de la partie juridique
 - Sélection et mise en forme
 - De l'état de la technique utilisé
 - Des arguments à base technique
 - Adjonction de la partie juridique

Procédure orale

- Rôle de l'avocat
 - Présentation générale de l'affaire
 - Présentation des arguments juridiques
- Rôle du conseil (mandataire)
 - Présentation des arguments techniques